



La conférence environnementale

les 14 et 15 septembre 2012

Palais d'Iéna - Paris



LA CONFÉRENCE ENVIRONNEMENTALE

Enjeu planétaire, l'écologie est aussi un levier pour l'ensemble du pays. Elle est porteuse de croissance, d'emploi, d'innovation, d'amélioration de la qualité de vie et de renouveau démocratique. Elle est une priorité essentielle du nouveau quinquennat.

PROMOUVOIR UNE NOUVELLE MÉTHODE POUR UN NOUVEAU PARTENARIAT ÉCOLOGIQUE

Le Président de la République a annoncé sa volonté d'ouvrir un dialogue environnemental porté au même niveau que le dialogue social. Un nouveau partenariat écologique doit permettre à la France d'engager de façon exemplaire la transition écologique et énergétique pour répondre aux urgences environnementales et préparer le monde de demain.

L'objet de la Conférence environnementale est de débattre du programme de travail du Gouvernement en matière de développement durable. Réitérée chaque année, elle permettra de :

- a. trier et d'isoler les sujets prioritaires pour relever les principaux défis écologiques;
- b. convenir des objectifs à poursuivre, des concertations particulières à mettre en œuvre et des mesures à prendre sans attendre ;
- c. faire un bilan de tout ce qui aura été réalisé.

METTRE LE DÉVELOPPEMENT DURABLE AU CENTRE DES PRÉOCCUPATIONS DU GOUVERNEMENT

A travers l'implication du Président de la République, du Premier Ministre et de quatorze ministres directement concernés par les thématiques abordées, c'est l'ensemble du Gouvernement qui s'engage pour l'intégration du développement durable dans toutes ses politiques. Cet engagement interministériel sans précédent est un élément majeur pour l'efficacité de la démarche.



RASSEMBLER LES PARTENAIRES

La Conférence environnementale est introduite par le Président de la République et conclue par le Premier ministre. Elle réunit pendant deux jours l'ensemble des partenaires du dialogue environnemental. La transition écologique nécessite en effet la mobilisation de tous les acteurs, le rassemblement de toutes les volontés et la participation active des citoyens eux-mêmes. La démarche du Gouvernement est fondée sur le respect et la volonté de favoriser la mobilisation de l'ensemble de la société. Aux côtés de l'Etat, elle associe à la réflexion et aux décisions les organisations non gouvernementales, les syndicats de salariés, les syndicats d'employeurs, les représentants des élus locaux, mais aussi les parlementaires.

AFFICHER DES PRIORITÉS

La conférence environnementale est saisie de deux grandes priorités : l'énergie, avec l'ouverture prochaine du grand débat national sur la transition énergétique, et la préservation de la biodiversité avec la perspective d'une loi-cadre.

Elle ouvre également trois autres chantiers : la fiscalité écologique, le lien entre la santé et l'environnement et la gouvernance écologique.

Cinq tables rondes se tiennent ainsi en simultané :

- **Table ronde n°1** : Préparer le débat national sur la transition énergétique
- **Table ronde n°2** : Faire de la France un pays exemplaire en matière de reconquête de la biodiversité
- **Table ronde n°3** : Prévenir les risques sanitaires environnementaux
- **Table ronde n°4** : Mettre en œuvre une fiscalité plus écologique
- **Table ronde n°5** : Améliorer la gouvernance environnementale

ELABORER UNE FEUILLE DE ROUTE POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

A l'issue de la Conférence environnementale, le Gouvernement s'engagera sur une feuille de route pour la transition écologique. Celle-ci permettra de fixer les objectifs dans chacun des domaines abordés, les moyens pour les atteindre, l'agenda des réformes, ainsi que les modalités de concertation et de consultation décentralisées.

La conférence fixera notamment la méthode du grand débat national sur l'énergie voulu par le Président de la République, qui aboutira à l'élaboration en 2013 du projet de loi de programmation pour la transition énergétique.



La conférence environnementale

les 14 et 15 septembre 2012

Palais d'Iéna - Paris



QUI SONT LES ACTEURS DE LA CONFÉRENCE ENVIRONNEMENTALE ?

300 participants

Les 300 participants sont issus des 5 collèges du Grenelle de l'Environnement, représentant la société dans sa diversité : ONG environnementales, syndicats de salariés, représentants des employeurs, personnes morales, associations d'élus locaux. Le Président de la République a souhaité associer les parlementaires dans un sixième collège. Il sera composé de :

- **10** Députés, désignés par le Président de l'Assemblée nationale
- **10** Sénateurs, désignés par le Président du Sénat
- **5** Députés européens, désignés par les principaux groupes de la délégation française au Parlement européen.

Le Président de la République

Le Premier ministre

14 ministres

- **Delphine Batho**
Ministre de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Énergie
- **Jérôme Cahuzac**
Ministre délégué chargé du Budget
- **Pascal Canfin**
Ministre délégué chargé du Développement
- **Frédéric Cuvillier**
Ministre délégué chargé des Transports, de la Mer et de la Pêche
- **Cécile Duflot**
Ministre de l'Égalité des territoires et du Logement
- **Geneviève Fioraso**
Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
- **Guillaume Garot**
Ministre délégué chargé de l'Agroalimentaire
- **Marylise Lebranchu**
Ministre de la Réforme de l'État, de la Décentralisation et de la Fonction publique

- **Stéphane Le Foll**

Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt

- **Victorin Lurel**

Ministre des Outre-mer

- **Arnaud Montebourg**

Ministre du Redressement productif

- **Fleur Pellerin**

Ministre déléguée chargée des PME, de l'Innovation et de l'Économie numérique

- **Michel Sapin**

Ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social

- **Marisol Touraine**

Ministre des Affaires sociales et de la Santé

5 facilitateurs

Les facilitateurs seront chargés de la conduite des débats dans les tables rondes et de la restitution en plénière.

- **Table ronde n°1** : Laurence Tubiana, présidente de l'Institut du Développement Durable et des Relations Internationales
- **Table ronde n°2** : Gilles Bœuf, président du Muséum National d'Histoire Naturelle
- **Table ronde n°3** : Agnès Buzyn, présidente de l'Institut de Radioprotection et de sûreté nucléaire
- **Table ronde n°4** : Thierry Wahl, inspecteur général des finances
- **Table ronde n°5** : Daniel Lebègue, président de l'Institut Français des Administrateurs



La conférence environnementale

les 14 et 15 septembre 2012

Palais d'Iéna - Paris



Conseil Economique, Social et Environnemental Palais d'Iéna
9, place d'Iéna, 75016 Paris

L'accueil de la presse ouvrira à **8h00, le vendredi 14 septembre 2012.**

PROGRAMME

Vendredi 14 septembre

10h30 : Discours d'ouverture du Président de la République

*Les rédacteurs pourront assister à l'allocution du président de la République.
Un tour d'images sera organisé. L'ensemble des images pourra être récupéré
auprès du SERT.*

12h00 : Buffet

13h00 : Accueil des « experts »

13h30 : Ouverture des cinq tables rondes.

Un tour d'images sera organisé. Elles pourront être récupérées auprès du SERT.

- Préparer le débat national sur la transition énergétique.
- Faire de la France un pays exemplaire en matière de reconquête de la biodiversité.
- Prévenir les risques sanitaires environnementaux.
- Financement de la transition et fiscalité écologique.
- Améliorer la gouvernance environnementale.

16h00 : Pause d'un quart d'heure en cours de débat

18h30 : Suspension des tables rondes

19h00 : Buffet



Samedi 15 septembre

8h00 : Accueil des participants et experts

9h00 : Reprise des tables rondes

12h00 : Fin des tables rondes

12h15 : Buffet

13h30 : Restitution en séance plénière des cinq tables rondes par les cinq facilitateurs
Les rédacteurs pourront assister à la restitution.

14h30 : **Discours de clôture du Premier ministre**
Les rédacteurs pourront assister à l'allocution du Premier ministre. Un tour d'images sera organisé. L'ensemble des images pourra être récupéré auprès du SERT.

A l'issue : Fin de la conférence

DÉTAILS TECHNIQUES :

- Un espace de travail pour la presse sera installé en salle Ventéjol, avec 2 écrans de retransmissions connectés à l'hémicycle, un accès wifi, des prises filaires et des boîtiers son.
- Un espace équipé de boîtiers son sera également réservé à la presse dans les tribunes de l'hémicycle afin que vous puissiez assister à l'ouverture, ainsi qu'à la clôture de la Conférence environnementale.
- Pool TV : TF1 – Arnaud Bertrand (06 68 23 18 21)

Merci de nous transmettre toute demande de stationnement de cars SNG.

En cas de questions, contactez Simon LE BOULAIRE ou Pierre-Louis COLIN au 01 40 81 78 31.



La conférence environnementale

les 14 et 15 septembre 2012

Palais d'Iéna - Paris



LE DÉROULEMENT DES DÉBATS

(les tables rondes ne sont pas ouvertes à la presse)

TABLE RONDE N°1 : **Préparer le débat national sur la transition énergétique.**

Ministres :

Delphine Batho, ministre de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie

Arnaud Montebourg, ministre du Redressement productif

Facilitatrice : **Laurence Tubiana**, présidente de l'IDDRI

Vendredi après-midi :

- I. Définir les enjeux du débat national : les conditions de réussite, les grandes questions à mettre en discussion, le périmètre des sujets en débat et les conditions de la transition énergétique sur le plan industriel, social, environnemental et territorial (consommation, production, transports,...), les grands enjeux à prendre en compte (climatiques, sociaux, de compétitivité économique, de performance globale...),
- II. Définir les grandes règles du débat national : l'organisation, le calendrier, les modalités de pilotage, l'association des experts et des citoyens, la décentralisation des débats...

Samedi matin :

- III. Les mesures d'urgence : engager sans attendre l'amélioration de l'efficacité énergétique et définir les mesures transitoires immédiates pour soutenir les filières industrielles liées aux énergies renouvelables.



TABLE RONDE N°2 : **Faire de la France un pays exemplaire en matière de reconquête de la biodiversité**

Ministres :

Cécile Duflot, ministre de l'Égalité des territoires et du Logement

Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt

Victorin Lurel, ministre des Outre-mer (samedi matin).

Facilitateur : **Gilles Bœuf**, Président du Museum National d'Histoire Naturelle

Vendredi après-midi :

- I.** Mettre en œuvre la stratégie nationale pour la biodiversité et favoriser la prise de conscience citoyenne comparable à celle qui s'est opérée sur le changement climatique.
- II.** Mettre en œuvre une politique d'aménagement durable du territoire, notamment pour lutter contre l'artificialisation des sols et l'étalement urbain (urbanisme, agriculture, eau...).
- III.** Les outils existants (trames vertes et bleues,...) et les nouveaux outils à concevoir.

Samedi matin :

- IV.** La biodiversité des Outre-Mer.
- V.** Méthode et calendrier d'élaboration de la loi cadre sur la biodiversité.

TABLE RONDE N°3 : **Prévenir les risques sanitaires environnementaux**

Ministres :

Marisol Touraine, ministre des Affaires sociales et de la Santé

Geneviève Fioraso, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Guillaume Garot, ministre délégué chargé de l'Agroalimentaire (vendredi)

Facilitatrice : **Agnès Buzyn**, présidente de l'IRSN

- I.** Santé, Recherche, Environnement : partager le constat pour définir une stratégie cohérente (dont PNSE 2 vers PNSE 3, dont risques émergents, dont expositions professionnelles).
- II.** Comment prendre en compte les facteurs environnementaux dans la stratégie nationale de santé ? (biosurveillance et toxicologie, mobilité des personnes, repérage et prise en charge des pathologies environnementales, réduction des inégalités sociales...).
- III.** Recherche et expertise en santé-environnement.



TABLE RONDE N°4 : **Mettre en œuvre une fiscalité plus écologique**

Ministres :

Jérôme Cahuzac, ministre délégué chargé du Budget (samedi matin)

Pascal Canfin, ministre délégué chargé du Développement

Fleur Pellerin, ministre déléguée chargée des petites et moyennes Entreprises, de l'Innovation et de l'Economie numérique

Facilitateur : **Thierry Wahl**, inspecteur général des finances

Vendredi après-midi :

- I. Les grandes règles et les grands enjeux pour une fiscalité efficace écologiquement, prenant en compte les enjeux de la compétitivité et du pouvoir d'achat.
- II. Les financements innovants pour le financement de la transition écologique.

Samedi matin :

- III. Les chantiers de la fiscalité écologique

TABLE RONDE N°5 : **Améliorer la gouvernance environnementale.**

Ministres :

Michel Sapin, ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social

Marylise Lebranchu, ministre de la réforme de l'Etat, de la Décentralisation et de la Fonction publique (samedi matin)

Frédéric Cuvillier, ministre délégué chargé des Transports, de la Mer et de la Pêche

Facilitateur : **Daniel Lebègue**, président de l'IFA

Vendredi après-midi :

- I. Engager l'évolution des instances de concertation nationales et locales.
- II. Le renforcement de la participation des citoyens et la modernisation des procédures environnementales.
- III. Engager une nouvelle étape en matière de RSE.

Samedi matin :

- IV. Développement durable et décentralisation.



RESSOURCES DOCUMENTAIRES

Préparer le débat sur la transition énergétique

- **Bilan énergétique de la France pour 2011**

http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/fileadmin/documents/Produits_editoriaux/Publications/References/2012/Références.%20Bilan%20énergétique%20pour%202011.pdf

- **Présentation du rapport de la Commission d'enquête sénatoriale sur le coût réel de l'électricité**

<http://www.senat.fr/rap/r11-667-1/r11-667-1-syn.pdf>

Faire de la France un pays exemplaire en matière de reconquête de la biodiversité

- **Stratégie nationale pour la biodiversité 2011/2020**

http://www.naturefrance.fr/sites/default/files/documents/pdf/snb_2011-2020web.pdf

- **Les indicateurs de l'observatoire national de la biodiversité**

<http://indicateurs-biodiversite.naturefrance.fr/indicateurs/tous>

Prévenir les risques sanitaires environnementaux

- **2^{ème} Plan national santé-environnement, 2009-2013**

<http://www.sante.gouv.fr/IMG/pdf/PNSE2.pdf>

- **Rapport du groupe de suivi sur le 2^{ème} Plan national santé-environnement, 2009-2013**

http://www.sante.gouv.fr/IMG/pdf/RapportAnnuel2011_PNSE2.pdf

Financement de la transition et fiscalité écologique

- **Note de synthèse du CAS sur les aides publiques dommageables à la biodiversité (octobre 2011)**

<http://www.strategie.gouv.fr/content/les-aides-publiques-dommageables-la-biodiversite-note-de-synthese-246-octobre-2011>

- **Rapport de la Cour des comptes sur l'impact budgétaire et fiscal du Grenelle de l'environnement**

<http://www.ccomptes.fr/Publications/Publications/L-impact-budgetaire-et-fiscal-du-Grenelle-de-l-environnement>

Améliorer la gouvernance environnementale

- **Stratégie Nationale de Développement durable**

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Strategie-nationale-de,3900-.html>

- **Synthèse du rapport du Conseil d'Etat "Consulter autrement, participer effectivement"**

<http://www.conseil-etat.fr/fr/rapports-et-etudes/rapport-public-2011-consulter-autrement-participer-effectivement.html>

- **Communication de la Commission européenne « Rio+20: vers une économie verte et une meilleure gouvernance »**

http://ec.europa.eu/environment/international_issues/pdf/rio/com_2011_363_fr.pdf